

La veille sanitaire

Ce qu'est la veille sanitaire ?

- Détection de situations ou d'événements inhabituels ou anormaux présentant un risque réel ou potentiel pour la santé humaine
- Evaluation de cette situation ou de cet événement afin d'en prévenir ou d'en mesurer l'impact
- Analyse réactive des options de gestion dans une perspective d'aide à la décision
- Recommandations concernant les mesures de gestion permettant de limiter les effets de cette situation ou de cet événement

Quelques définitions

- A l'origine : l'épidémiologie est centrée sur les problèmes évitables et notamment les maladies infectieuses du 18 et 19ème siècle.
- Depuis : problèmes en recul dans le monde développé.
Emergence d'autres champs : essais cliniques, recherche...
- Epidémiologie a pour objectif principal la collecte et l'analyse des données relatives à la distribution des maladies, ainsi qu'à la recherche de leurs causes.
- Par rapport à la médecine clinique : centrée sur les groupes d'individus et non les individus
- Le but est l'action = épidémiologie d'intervention pour intervenir sur les phénomènes de santé = épidémiologie de terrain
- Epidémiologie d'intervention :
 - Surveillance épidémiologique
 - Investigation épidémiologique
 - Evaluation
 - Communication

Définition d'une épidémie

- Plus de cas d'une maladie en un temps et un lieu donné qu'habituellement
- Plus ? Trop ? Combien ? (seuil)
- Maladie infectieuse ou non, connue ou non
- Unités de temps et de lieu définies
- Habituellement, suppose un taux de base

L'investigation épidémiologique

- C'est de l'intervention
 - Différent de la surveillance épidémiologique
- = Enquête pour rechercher sur le terrain les circonstances de survenue d'un problème de santé, à en analyser les déterminants

- Permet des recommandations pour le contrôle et la prévention
- Deux types d'enquêtes : deux techniques complémentaires

- 1. Épidémiologie descriptive

- Des méthodes statistiques descriptives
 - rapports, proportions, taux et indices
 - tableaux, graphiques
 - mesures de tendances (moyenne, médiane) et dispersion (Étendue, écart-type)
- Décrire temps, lieu et personne : pour faire parler les chiffres

- 2. Épidémiologie analytique

- formuler une hypothèse qui explique l'exposition spécifique présumée responsable de l'épidémie
- tester cette hypothèse (outils : étude cas témoin, enquête de cohorte...)
- formules des conclusions / recommandations

De la veille sanitaire à la surveillance

- Surveillance (Larousse) : « veiller avec attention, autorité et souvent avec défiance, contrôler »
 - Temps anciens : la quarantaine (peste choléra typhus variole)
 - Seconde guerre mondiale : armée US et lutte contre le paludisme en zone Pacifique : création de l'organisme à militaire à l'origine des CDC US
 - Langmuir 1950, Communicable Disease Center :
 - « La surveillance est le processus de collecte, de compilation et d'analyse des données ainsi que leur diffusion à l'ensemble de ceux qui ont besoin d'être informés »
 - La surveillance des individus devient une surveillance des maladies (paludisme, polio, grippe, hépatites)
 - un processus continu (diff enquêtes ponctuelles)
 - rapidité de traitement et de diffusion
 - une information dont l'objectif est l'action

Surveillance : Une nouvelle grille de lecture ?

“La veille est distincte de la surveillance en ce qu'elle s'apparente au renseignement. Il ne s'agit plus d'analyser des données consolidées par des approches statistiques, ..., mais de rechercher des signaux d'alerte par toutes les voies possibles, formelles ou informelles...”

"La surveillance se caractérise par rapport à la veille par une organisation plus continue, un soucis d'exhaustivité marqué par rapport à des événements ou des menaces connus. Elle a besoin d'expertise et fonctionne à partir de systèmes d'alimentation prévus, dans un réseau établi à l'avance."

Surveillance en Santé Publique - définition -

- collecte systématique et continue,
- analyse et interprétation de données sanitaires,
- afin d'élaborer et d'évaluer les programmes de Santé Publique,
- avec une diffusion rapide de ces informations.

Objectifs de la surveillance

- Connaître
 - l'incidence et les caractéristiques d'une maladie;
 - étudier la dynamique de diffusion temporelle, spatiale ou sociale
 - et en prédire l'extension
- Disposer d'indicateurs d'alerte d'épidémie
 - Investigation précoce
 - Intervention rapide pour interrompre la chaîne de transmission
- Orienter les mesures de prévention
- Évaluer des actions/politiques de prévention
- Formuler des hypothèses pour la recherche
- (Surveillance en tant qu'action de prévention)

Modalités de surveillance (MI)

- Critères cliniques et/ou biologiques : cliniciens (définition de cas) / laboratoires
- recueil exhaustif ou à partir d'un échantillon
 - maladies graves ou peu fréquentes : recueil exhaustif (DO, registre de morbidité, CNR ensemble des souches)
 - maladie fréquentes et peu graves : échantillon (réseau sentinelle)
- Recueil actif (registre) ou passif (DO)

Intérêt de systèmes multiples pour une même maladie

- Interprétation des tendances évolutives
- Évaluation de l'exhaustivité et de la représentativité de chaque système (capture-recapture)
- Complémentarité des informations
 - clinique et facteurs de risque
 - microbiologie (sites d'isolement, typage, RATB)

Qualités attendues d'un système de surveillance

- Simplicité
- Adaptabilité
- Qualité des données
 - sensibilité
 - représentativité
- Acceptabilité
- Promptitude - réactivité

Exigences variables selon les objectifs attendus

Maladies à déclaration obligatoire

Base règlementaire :

« Font l'objet d'une transmission obligatoire de données individuelles à l'autorité sanitaire par les médecins et les responsables de services et laboratoires d'analyses de biologie médicale publics et privés :

- les maladies qui nécessitent une intervention urgente locale, nationale ou régionale
- les maladies dont la surveillance est nécessaire à la conduite et l'évaluation de la politique de santé publique... »

Justification du choix des MDO

1. Nécessitant intervention urgente de santé publique

- Gravité potentielle de santé publique
- Surveillance de l'émergence ou du retour de pathologies que l'on ne voyait plus

2. Surveillance des tendances

- Volonté d'évaluation d'un programme de santé particulier ou de l'effet des vaccinations pour les maladies à prévention vaccinale

30 maladies à déclaration obligatoire :

Botulisme
Brucellose
Charbon
Chikungunya
Choléra
Dengue
Diphtérie
Fièvres hémorragiques africaines
Fièvre jaune

Fièvre typhoïde et fièvres paratyphoïdes
Hépatite aiguë A
Infection aiguë symptomatique par le virus de l'hépatite B
Infection par le VIH quel qu'en soit le stade
Infection invasive à méningocoque
Légionellose
Listériose
Orthopoxviroses dont la variole
Paludisme autochtone
Paludisme d'importation dans les départements d'outre-mer
Peste
Poliomyélite
Rage
Rougeole
Saturnisme de l'enfant mineur
Suspicion de maladie de Creutzfeldt-Jakob et autres Encéphalopathies subaiguës spongiformes transmissibles humaines
Tétanos
Toxi-infection alimentaire collective
Tuberculose
Tularémie
Typhus exanthématique

Nouvelle définition : le signal

• Signal

« Ensemble des éléments caractérisant un événement »

- Capter des signaux

« Action consistant à obtenir des informations sur les événements survenant dans la population »

- Filtrer des signaux

« action consistant à identifier les événements présentant des risques potentiels pour la santé publique, les enregistrer, et en assurer le suivi »

- Vérifier des signaux

« Actions consistant à confirmer la réalité d'un événement et son caractère inhabituel ou inattendu »

Missions de l'InVS

Surveiller, alerter, prévenir

- la surveillance et l'observation permanentes de l'état de santé de la population
- Recueil et traitement des données sur l'état de santé de la population à des fins épidémiologiques,
- S'appuyant notamment sur des correspondants publics et privés constituant le réseau national de santé publique
- la veille et la vigilance sanitaires
- rassembler, analyser et actualiser les connaissances sur les risques sanitaires, leurs causes et leur évolution ;
- détecter de manière prospective les facteurs de risque susceptibles de modifier ou d'altérer la santé de la population ou de certaines de ses composantes, de manière soudaine ou diffuse ;
- d'étudier et de répertorier, pour chaque type de risque, les populations les plus fragiles ou menacées
- l'alerte sanitaire

L'InVS doit informer sans délai le Ministre chargé de la santé en cas de menace pour la santé de la population ou de certaines de ses composantes, quelle qu'en soit l'origine, et lui recommander toute mesure ou action appropriée pour prévenir la réalisation ou atténuer l'impact de cette menace

- une contribution à la gestion des situations de crise sanitaire

L'InVS propose aux pouvoirs publics toute mesure ou action nécessaire.

Les Cire : cellules de l'InVS en région

Surtout dédiées à l'alerte

veille, aide à la décision et déclenchement de l'alerte (analyse du signal, évaluation de la situation, proposition d'options de gestion, suivi permettant l'adaptation de la réponse) ; rôle d'expertise et de conseil auprès des DDASS / ARS

Animation, structuration et coordination du réseau régional de veille sanitaire, dans le prolongement de l'action de l'InVS et dans le cadre des Pragsus
études et suites lourdes d'investigations